

GUIDE | 20²⁴₂₅
ÉTUDIANT



Crédit Photos
Direction de la communication de l'Université de La Réunion
René Carayol, Serge Marizy

Sommaire

L'UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

- Comprendre l'université
- Quelques chiffres
- Des sites et campus au cœur du territoire

6

7
8
9

BIEN DÉBUTER L'ANNÉE

- La carte étudiante
- Le numérique et moi
- La Contribution de Vie Étudiante et de Campus
- Pratiquer un sport
- Bibliothèque universitaire
- Art et culture

10

12
13
14
15
15
15

ÉTUDIER

- Étudier à l'Université de La Réunion
- Se réorienter
- Ma scolarité
- Étudiants internationaux
- Cours et examens

16

18
21
22
23
24

CONSTRUIRE SON PARCOURS

- Mon orientation
- Ma formation
- Me professionnaliser
- Partir à l'étranger

26

28
29
30
31

DÉVELOPPER MES COMPÉTENCES

- Certifier mes compétences numériques
- Apprendre une nouvelle langue
- Entreprendre
- S'engager dans un projet

32

34
35
36
37

MA VIE ÉTUDIANTE

- Me loger, me restaurer
- Ma santé
- Nous contacter

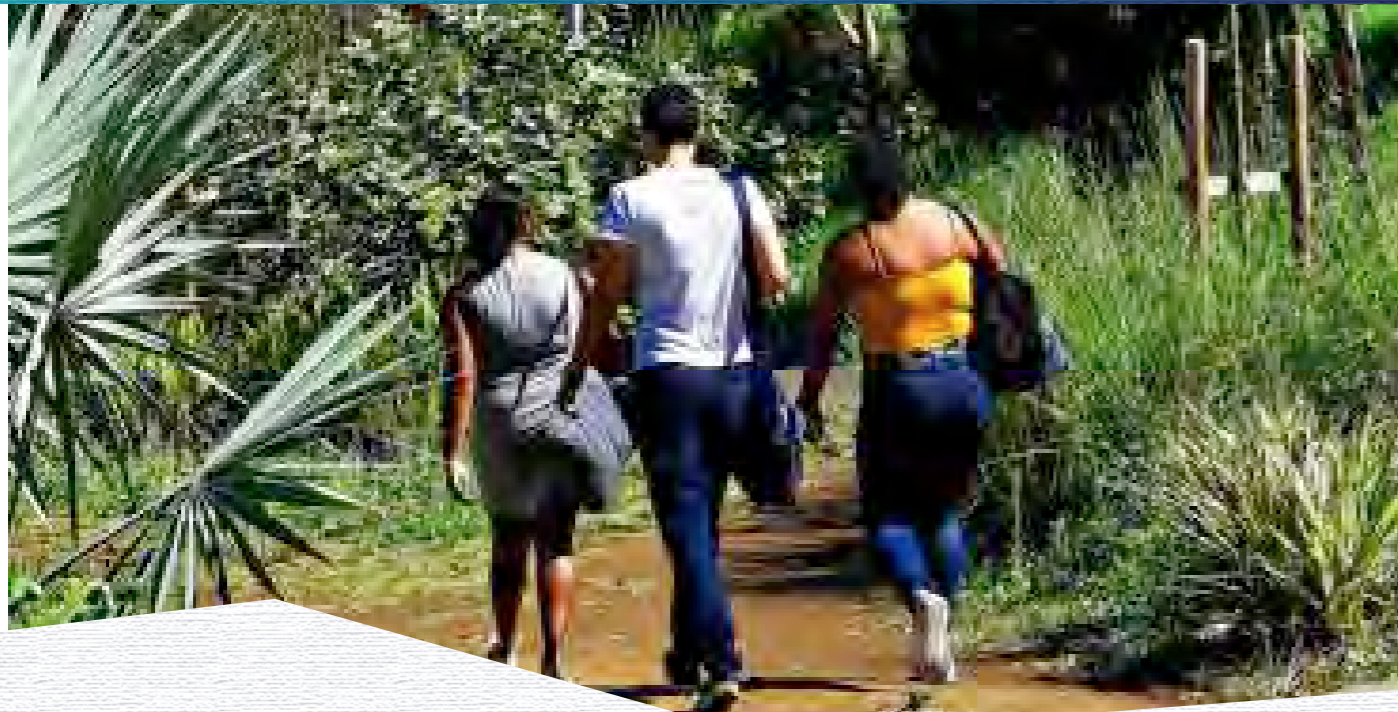
38

40
41
42



L'Université de La Réunion

Comprendre l'université	7
Quelques chiffres	8
Des sites et campus au cœur du territoire	9



COMPRENDRE L'UNIVERSITÉ

L'Université de La Réunion est dirigée par un·e président·e qui est élu·e pour un mandat de quatre ans, renouvelable une fois. Il/Elle assure la direction avec une équipe présidentielle composée du/de la président·e du conseil académique, des vice-président·e·s du conseil d'administration, du/de la vice-président·e étudiant, des vice-président·e·s délégué·e·s, de chargé·e·s de mission et du/de la directeur·trice de cabinet.

La gouvernance

Les étudiants (usagers) sont représentés dans les conseils des composantes et les conseils centraux de l'établissement.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)

Ses missions : déterminer la politique de l'établissement, voter le budget, approuver les comptes. Il est consulté sur les formations, la recherche et toutes les grandes orientations de l'Université de La Réunion.

→ **36 membres** (six représentants des usagers)

LE CONSEIL ACADÉMIQUE (CAc)

Ses missions : être consulté ou émettre des vœux sur les orientations des politiques de formation, de recherche, de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle et de documentation scientifique et technique sur la qualification à donner aux emplois d'enseignants-chercheur et de chercheur.

→ Regroupe les membres de la commission de la recherche et de la commission de la formation et de la vie universitaire, soit **71 membres**.

LA COMMISSION DE LA RECHERCHE (CR)

Ses missions : répartir l'enveloppe des moyens destinée à la recherche, fixer les règles de fonctionnement des laboratoires, adopter les mesures permettant aux étudiants de développer les activités de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle.

→ **34 membres** (4 représentants des usagers)

LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE (CFVU)

Ses missions : adopter les règles relatives aux examens, valider les Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC), développer les interactions entre sciences et société, répartir l'enveloppe des moyens destinée à la formation.

Au sein de cette commission sont également abordées les questions ayant trait à la vie étudiante, à l'engagement des étudiants ainsi qu'à la vie de campus.

→ **37 membres** (14 représentants des usagers)

QUELQUES CHIFFRES



19 200

Étudiants inscrits



1 600

Personnels



1 056

Étudiants internationaux



200

Formations en formation initiale, continue, du niveau infra-bac (Diplôme d'Accès aux Études Universitaires) au doctorat

1ère force de RECHERCHE du territoire



2

Écoles doctorantes d'excellence



22

Laboratoires dont 9 Unités Mixtes de Recherche (UMR)



3

Fédérations de recherche



40

Soutenances de thèses par an



5

Plateaux techniques remarquables

5 UNITÉS DE FORMATION ET DE RECHERCHE

- Droit-Économie
- Lettres et Sciences Humaines
- Santé
- Sciences et Technologies
- Sciences de l'Homme et de l'Environnement

5 INSTITUTS

- Institut Universitaire de Technologies (IUT)
- Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPE)
- Institut de l'Illettrisme et des langues de l'océan Indien (ILLETT)
- Institut Confucius de La Réunion (ICR)
- Institut Indianocéanique du numérique (IIN)

3 ÉCOLES

- École Supérieure d'ingénieurs Réunion océan Indien (ESIROI)
- École universitaire de management (IAE Réunion)
- Observatoire des sciences de l'Univers de La Réunion (OSUR)

DES SITES ET CAMPUS ANCRÉS AU CŒUR DU TERRITOIRE

Alors qu'en 1982 seuls deux campus abritaient l'ensemble des services et composantes sur 30 hectares, l'université compte aujourd'hui 3 campus et 9 sites implantés sur l'ensemble du territoire.

📍 **Au nord** : Bellepierre, Victoire, Moufia, Technopole, site aéroportuaire

📍 **À l'ouest** : Maïdo, Saint-Gilles

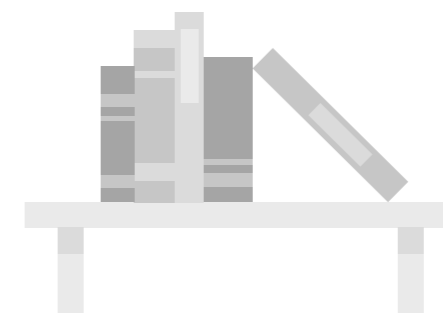
📍 **Au sud** : Terre-Sainte, Le Tampon, Saint-Philippe, GHSR

📍 **À venir** : un site dans l'est, à Saint-André

📍 **Dans la zone océan Indien** : Mayotte



Bien débuter l'année



La carte étudiante	12
Le numérique et moi	13
La Contribution de Vie Étudiante et de Campus	14
Pratiquer un sport	15
Bibliothèque universitaire	15
Art et culture	15



LA CARTE ÉTUDIANTE MULTISERVICE

Ta carte étudiante, qu'on appelle aussi "Pass Kampus" ou carte Multiservices, est la carte que tu dois toujours avoir sur toi.

Elle te permet :

- d'attester de ton inscription dans notre établissement
- d'entrer sur nos sites et campus
- de te restaurer dans les cafétérias et restaurants du Crous de La Réunion et de Mayotte
- d'emprunter des documents dans les Bibliothèques Universitaires (BU)
- de t'inscrire aux activités culturelles, artistiques ou sportives

Ta carte étudiante est à récupérer sur ton campus, au moment de la finalisation de ton inscription. Elle est activée automatiquement, valide tout le long de ton année universitaire, et renouvelée chaque année en fonction de ton inscription.



Attention ! Il s'agit d'une carte électronique, qui est personnelle et surtout fragile : tout comme ta carte bancaire, il ne faut pas la courber (poche des vêtements, portefeuille) et ne pas l'exposer à la chaleur (derrière une vitre exposée au soleil etc..)

En cas de perte il te faudra contacter ton centre de gestion, faire opposition, et demander une réimpression de carte au prix de 10€ auprès de ton service de scolarité générale.

LA REPROGRAPHIE

Pendant tes études, tu seras amené.e à imprimer, scanner, photocopier, relier...

Grâce à ta carte étudiante, tu as un accès au service de reprographie qui t'accueille dans un espace dédié sur les campus du Moufia, du Tampon et de Terre-Sainte, le tout à des tarifs attractifs et adaptés.

LE NUMÉRIQUE ET MOI

En tant qu'étudiant, tu auras à ta disposition une multitude de services et d'outils en ligne.

→ LA WIFI

La wifi est accessible depuis tous les campus et sites universitaires. Les réseaux de l'université disponibles se nomment Kampus et Eduroam. L'utilisation d'**Eduroam est conseillée**. Pour te connecter, il faudra utiliser tes identifiants de connexion (numéro étudiant et mot de passe).

→ TON ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT)

L'ENT est un espace personnel qui te permet d'accéder et te connecter à tes outils utiles à ta vie d'étudiant : boîte mail, Moodle, emploi du temps, dossier administratif...

Pour t'y connecter, rends-toi sur **ent.univ-reunion.fr** en indiquant ton numéro étudiant et ton mot de passe.

→ EMPRUNTER UN ORDINATEUR

Tous les étudiants inscrits à l'Université de La Réunion peuvent emprunter des ordinateurs portables dans l'une de nos BU, pour une durée

d'un semestre maximum, sur présentation de la carte d'étudiant.

→ TON EMPLOI DU TEMPS (EDT)

L'emploi du temps permet de savoir quand et où se déroulent les cours.

Pour y accéder il faut aller sur le site :

👉 <http://emploiutemps.univ-reunion.fr>

Si les identifiants étudiant ne sont pas encore disponibles tu peux te rendre sur le site web :

👉 <http://planning.univ-reunion.fr>

→ MOODLE

Moodle est une plateforme qui te permet d'accéder en ligne à tes cours. Un cours peut comprendre des contenus pédagogiques (support de cours, liens, vidéos...) mais aussi des activités pédagogiques (création d'un glossaire, tests/QCM, questionnaires, rendu de devoir...)

Pour y accéder :
👉 moodle-central.univ-reunion.fr/

LA CONTRIBUTION DE VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS (CVEC)

Chaque étudiant inscrit en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur doit obligatoirement obtenir, préalablement à son inscription, son attestation d'acquiescement de la CVEC, par paiement ou par exonération.

Pour l'obtenir, rendez-vous sur cvec.etudiant.gouv.fr

→ À QUOI SERT LA CVEC ?

La CVEC est destinée à mettre en place et soutenir des actions sociales, sanitaires, sportives ou encore culturelles à destination des étudiants.

Elle permet :

- d'améliorer l'accueil des étudiants en développant des actions d'accompagnement sur le campus,
- de faire vivre l'art et la culture par des expositions, des concerts, des festivals, des ateliers,
- de développer la pratique sportive en proposant un meilleur accès, tout au long de l'année à des activités et des événements sportifs plus diversifiés,
- de soutenir les initiatives étudiantes,
- de favoriser un meilleur accès aux soins sur le campus.



Grâce à la CVEC à l'Université de La Réunion :

Installation des distributeurs de protections périodiques gratuites sur les campus pour faciliter la vie de plus de 9000 étudiantes ; journées de sensibilisation et de prévention ; foires aux dons, ateliers artistiques ; festivals culturels...

PRATIQUER UN SPORT

Les possibilités de faire du sport dans l'enseignement supérieur sont multiples, à titre récréatif ou au sein de ton cursus.

En s'inscrivant au Service Universitaire d'Activités Physique et Sportive (SUAPS), tu pourras, tout au long de l'année et gratuitement, t'initier et/ou pratiquer un sport, individuel ou collectif.

En plus d'un service sportif, il existe aussi à l'université des associations sportives étudiantes auxquelles tu peux adhérer. Elles complètent l'offre sportive que propose le SUAPS.

✉ suaps@univ-reunion.fr



📄 bu.univ-reunion.fr



ART & CULTURE

Enrichis ton parcours universitaire avec ton service Art & Culture.

Tout au long de l'année, initie toi à de nouvelles pratiques artistiques, échange avec des professionnels de la culture, rencontre d'autres étudiants et participe à des activités culturelles riches et variées : Unités d'enseignement d'ouverture, ateliers de chant, de K-pop ou encore d'improvisation théâtrale, clubs étudiants, espaces de répétitions, spectacles, conférences...

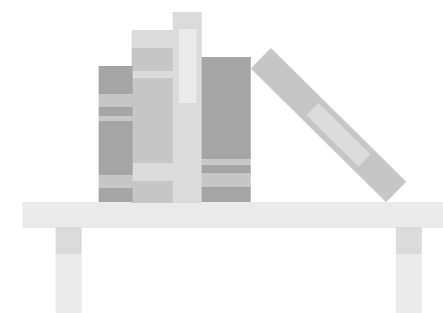
Les ateliers, stages, activités sont ouverts à toutes et tous, sans pré-requis de niveau et sans frais supplémentaires.

📄 Pour en savoir plus sur les inscriptions et nos activités : <http://t.univ-reunion.fr/3463>

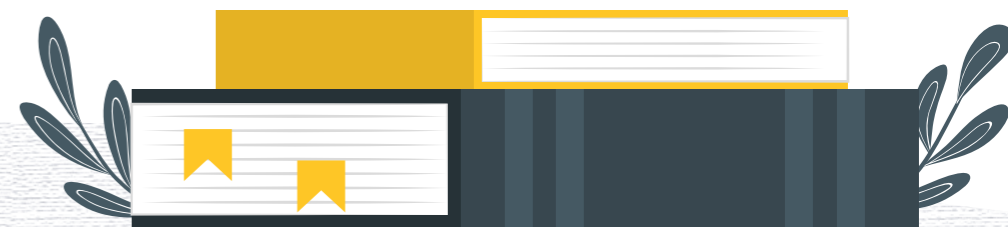
✉ culture@univ-reunion.fr



Étudier



Étudier à l'Université de La Réunion	18
Se réorienter	21
Ma scolarité	22
Étudiants internationaux	23
Cours et examens	24



ÉTUDIER À L'UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

Tu penses rejoindre l'Université ? Choisis ta formation !
Avec un catalogue de plus de 200 formations allant du DAEU
à la Licence jusqu'au Doctorat, l'Université t'offre un parcours adapté à tes envies.

Tu peux consulter le catalogue de formation sur notre site web : www.univ-reunion.fr

Première année dans l'enseignement supérieur

ÉTAPE 1 : RENDEZ-VOUS SUR LA PLATEFORME D'ADMISSION PARCOURSUP

La phase d'admission sur Parcoursup correspond à une "préinscription" en première année dans l'enseignement supérieur. Il s'agit de la première étape à effectuer pour t'inscrire à l'université.

→ **décembre** : Ouverture du site d'information Parcoursup.fr avec le moteur de recherche des formations

→ **janvier** : ouverture de la plateforme Parcoursup pour s'inscrire et formuler ses vœux

→ **mars** : date limite pour formuler ses vœux

→ **avril** : date limite pour compléter son dossier et confirmer ses vœux

→ **mai** : lancement de la phase principale d'admission (réponse des formations)

→ **juin** : lancement de la phase complémentaire (possibilité de formuler de nouveaux vœux)

- pendant les épreuves écrites du baccalauréat, les délais de réponse aux

propositions d'admission sont suspendus pour permettre aux lycéens de se concentrer sur leurs épreuves

→ **juillet** : fin de la phase principale d'admission

ÉTAPE 2 : INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES À L'UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

Une fois admis (ou préinscrit) dans notre établissement, il va falloir s'inscrire !
La procédure se passe en ligne sur : www.univ-reunion.fr

Les nouveaux arrivants devront se rendre sur place pour retirer leur carte étudiante.

→ **Première période d'inscription** : les deux premières semaines de juillet

→ **Deuxième période d'inscription** : les deux premières semaines d'août à la réouverture de l'université.

En deuxième ou troisième année de licence - Licence Professionnelle ou Deuxième année de Master

Pour les étudiants souhaitant intégrer directement une deuxième ou une troisième année de licence, une licence professionnelle ou une deuxième année de master :

ÉTAPE 1 : RENDEZ-VOUS SUR LA PLATEFORME D'ADMISSION

→ Les démarches sont à effectuer sur le site admission.univ-reunion.fr

Les étudiants poursuivant leurs études à un niveau supérieur, dans la même filière.

ex : (Je suis en L1 je passe en L2), n'ont aucune démarche de préinscription à effectuer, ils procèdent directement à leur inscription en ligne.

ÉTAPE 2 : INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES À L'UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

→ **Première période d'inscription** : les deux premières semaines de juillet

→ **Deuxième période d'inscription** : les deux premières semaines d'août à la réouverture de l'université.



ATTENTION :

Pour pouvoir t'inscrire dans un établissement supérieur, tu devras obligatoirement obtenir une attestation d'acquittement de la contribution vie étudiante et de campus (CVEC), par paiement ou exonération.

<https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Première année de Master

ÉTAPE 1 : RENDEZ-VOUS SUR LA PLATEFORME D'ADMISSION [MON-MASTER.GOUV.FR](https://mon-master.gouv.fr)

→ Ouverture de la plateforme en février

ÉTAPE 2 : INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES À L'UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

→ **Première période d'inscription :**
les deux premières semaines de juillet

→ **Deuxième période d'inscription :**
les deux premières semaines d'août
à la réouverture de l'université.

En Doctorat

ÉTAPE 1 : ADMISSION

Après avoir défini son projet de thèse avec son futur directeur de thèse, le candidat doit contacter son école doctorale. (p.43)

Après acceptation en doctorat, le candidat doit procéder à la pré-inscription auprès de l'École Doctorale en allant sur la plateforme :

 adum.fr/reunion/

ÉTAPE 2 : INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font uniquement en ligne sur :

 www.univ-reunion.fr

SE RÉORIENTER

Tes premiers pas dans l'enseignement supérieur ne sont pas concluants ?
Un changement de filière est envisageable !

Première année dans l'enseignement supérieur

→ TU ES INSCRIT.E DANS UNE FILIÈRE, ET TU SOUHAITES CHANGER DE FILIÈRE L'ANNÉE SUIVANTE :

Pour te réorienter dans une première année de licence (L1), il te faudra obligatoirement passer par Parcoursup.

Pour intégrer une deuxième ou troisième année de licence, une licence professionnelle, un BUT, un cycle ingénieur ou un master 2, tu dois candidater sur le portail admission :

 admission.univ-reunion.fr

→ TU RÉALISES QUE LA FILIÈRE DANS LAQUELLE TU ES NE TE CONVIENT PAS, MAIS TU NE SAIS PAS QUOI FAIRE :

Chaque année, notre service d'orientation organise l'opération "Rebondir" !

Dès le mois de septembre, si ton cursus actuel ne te convient pas, rapproche-toi de nos conseillers d'orientation, qui sauront te guider et te conseiller dans tes démarches.

CONTACTER LE SERVICE EN CHARGE DE L'ORIENTATION :

- Campus du Moufia : 02 62 93 81 20
- Campus du Tampon : 02 62 57 95 63

 dorie@univ-reunion.fr

REPRENDRE SES ÉTUDES :

Tu souhaites intégrer une formation dans l'enseignement supérieur, mais tu n'as pas le niveau de diplôme requis ?

La validation des acquis permet :

→ de valoriser l'expérience personnelle et professionnelle (VAPP) dans le but d'intégrer une formation diplômante,

ou

→ d'obtenir un diplôme, dans le cas où ton expérience professionnelle est en lien avec le diplôme que tu souhaites obtenir (VAE).



S'inscrire selon ton profil :

Tu veux t'inscrire en 3^{ème} année de médecine, en auditeur libre, ou tu veux faire une césure ?
Toutes les informations sont à retrouver sur : www.univ-reunion.fr



MA SCOLARITÉ

Je souhaite annuler mon inscription

Les étudiants inscrits ont la possibilité d'annuler leur inscription pour l'année en cours. Les demandes d'annulation et de remboursement s'effectuent par le biais d'un formulaire de contact et d'un formulaire de remboursement disponible.

 www.univ-reunion.fr

Récupérer mon relevé de notes

Les relevés de notes sont édités par le service pédagogique de la composante.



Attention, pour les résultats antérieurs à 1998, ils seront à récupérer à la scolarité générale (DEPF). Les diplômes sont également à retirer à la scolarité générale.

Attestation de réussite, de non-existence de filière, et certificat de scolarité

Pour retirer une attestation de réussite, il faudra remplir au préalable un formulaire en ligne disponible sur le site de la scolarité. Il en va de même pour les certificats de scolarité d'une année antérieure à l'année actuelle.

Mes aménagements

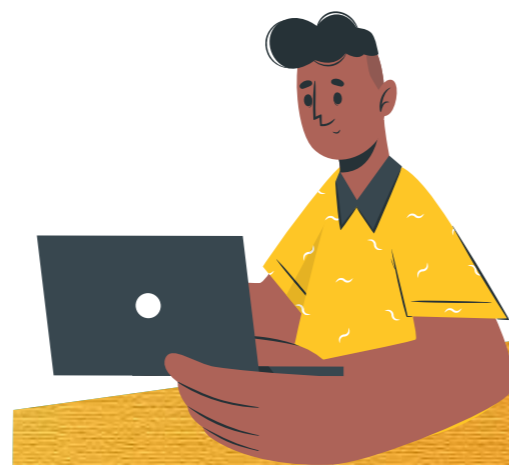
→ ÉTUDIANT EN SITUATION DE HANDICAP

En amont de ton inscription, des dispositifs spécifiques sont prévus pendant la phase d'admission pour te permettre d'accéder à la formation qui te convient le mieux et préparer ta rentrée dans de bonnes conditions. (voir p.42)

→ ÉTUDIANT SPORTIF DE HAUT NIVEAU

Étudiant sportif ? En te faisant reconnaître comme sportif de haut niveau tu pourras aménager tes études pour que tu puisses à la fois obtenir ton diplôme et vivre ton projet sportif.

 suaps.univ-reunion.fr



ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

→ EN PROGRAMME D'ÉCHANGES

Si tu souhaites rejoindre l'Université de La Réunion via un programme d'échange (ERASMUS+ Europe, BCI, ISEP) il te faut en premier lieu l'aval de ton université.

Si ta candidature est acceptée dans ton université, nos équipes des relations internationales prendront le relais pour donner suite à ton dossier.

 www.univ-reunion.fr

→ HORS PROGRAMME D'ÉCHANGES

Tu souhaites intégrer notre établissement sans passer par un programme d'échanges, et tu disposes d'un baccalauréat dans un lycée français :


Pour une première inscription dans une université française en première année de licence, en Pass ou en BUT, tu dois obligatoirement passer par la plateforme Parcoursup.

Pour les étudiants hors ressortissants de l'Union européenne ou de l'Espace Économique Européen titulaires d'un diplôme étranger de fin d'études secondaires sont obligatoirement soumis à une procédure d'admission préalable (DAP) dans une université française.

Informations sur les mobilités sortantes page 31



LA PROCÉDURE DAP

Dans les pays où il existe un espace Campus France, la procédure CEF (Centre pour les Études en France) est obligatoire, l'étudiant doit effectuer sa Demande d'Admission Préalable (DAP) via le site internet du CEF à l'adresse :  www.<nompays>.campusfrance.org

Dans les pays où il n'existe pas de procédure CEF, l'étudiant doit retirer obligatoirement le dossier de Demande d'Admission Préalable (DAP – Dossier Blanc) auprès du Service Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) du pays de résidence. Il est également disponible sur ce site internet.

COURS ET EXAMENS

COURS MAGISTRAUX, TD ET TP

Les cours à l'université se divisent en trois catégories :

→ Les cours magistraux (CM) sont généralement effectués dans des amphithéâtres. Il s'agit de cours principalement théoriques, où le nombre d'étudiants varie selon la filière et le niveau. Savoir prendre des notes est essentiel dans ce type de cours.

→ Les Travaux Dirigés (TD) sont des cours effectués en plus petit nombre qui te permettent d'approfondir la partie théorique apprise en CM. Les TP favorisent les échanges entre l'enseignant et l'étudiant, n'hésite donc pas à poser tes questions.

→ Les Travaux Pratiques (TP) concernent principalement les filières scientifiques, et permettent de mettre en pratique par des expériences les connaissances acquises en cours.

ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

Une année universitaire est composée de deux semestres : le premier du mois d'août au mois de décembre et le second du mois de janvier au mois de juillet.

Chaque semestre est composé d'Unités d'Enseignements, (U.E), des matières sur lesquelles tu seras évalué et qui te rapportent des crédits, (ECTS). Il te faut 30 ECTS pour valider ton semestre, et donc 60 ECTS pour valider ton année.

Pour chaque unité d'enseignement, tes compétences et connaissances seront évaluées soit par :

- un contrôle continu
- un ou plusieurs examens terminaux
- ces deux modes d'évaluation combinés



ACCÉDER À L'ANNÉE SUPÉRIEURE

→ Tu passes de la L1 à la L2 si au moins un semestre est validé*.

→ Tu passes de la L2 à la L3 si les deux semestres de L1 et 1 semestre de L2 sont validés*.

→ Tu passes de la L3 en M1 si tu as obtenu ton diplôme de Licence et que tu as été admis dans le master demandé.

→ Tu passes en M2 si ton année de M1 est validée*.

**sous conditions, selon les formations*

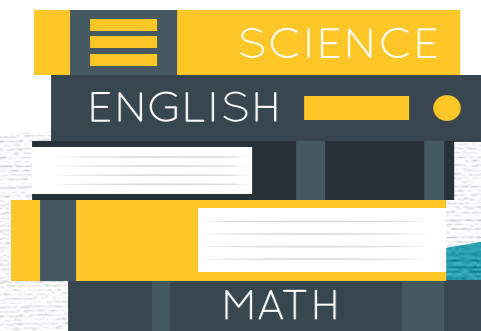


QUELQUES CONSEILS

→ Pour connaître tes dates et lieux d'examens, pense à consulter plusieurs jours à l'avance ton emploi du temps ou ton tableau d'affichage présent dans le hall de ta composante.

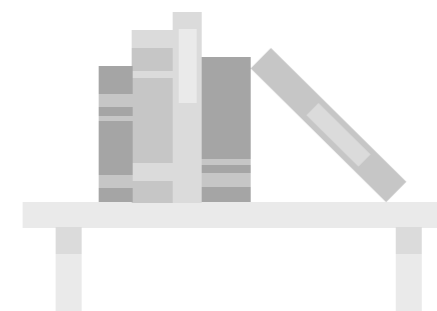
→ Fais une pause ! Réviser pendant des heures peut-être contre-productif. Accorde-toi des moments de détente ! En salle de sieste, aux expositions de l'une de tes BU ou en atelier bien-être dans ton service de santé, tu as le choix.

→ Le jour de l'examen, assure-toi de te présenter au moins une demi-heure à l'avance, et d'avoir sur toi une pièce d'identité et ta carte étudiante.





Construire son parcours



Mon orientation

28

Ma formation

29

Me professionnaliser

30

Partir à l'étranger

31



MON ORIENTATION

DU LYCÉE À L'UNIVERSITÉ, UN SERVICE D'ORIENTATION À TON ÉCOUTE

Présent sur les deux campus du Moufia et du Tampon, destiné aux étudiants se questionnant sur leur orientation, leur poursuite d'étude, tu as la possibilité de consulter un conseiller d'orientation et de bénéficier d'un suivi par téléphone, en présentiel ou en ligne.

DES ÉVÉNEMENTS AXÉS SUR L'ORIENTATION

Tu auras la possibilité de participer à divers événements organisés par nos services d'orientation. Salons d'orientation, journées portes ouvertes, ateliers.. Tu pourras ainsi t'informer sur notre catalogue de formations, développer ton réseau professionnel, concrétiser ton projet professionnel...

CONTACTS

- Campus du Moufia : 02 62 93 81 20
- Campus du Tampon : 02 62 57 95 63

✉ dorie@univ-reunion.fr



MA FORMATION

En plus des Unités d'Enseignement (UE) propres à ta formation, tu auras pendant ton cursus universitaire, l'occasion de choisir des UE complémentaires.

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT LIBRE (UEL)

Il s'agit d'enseignements participant à l'enrichissement de la culture générale, privilégiant une démarche pédagogique, potentiellement accessible à tout étudiant inscrit à l'Université de La Réunion et pouvant donner lieu ou non à une évaluation.

Les UEL sont proposées par plusieurs services de l'université, et permettent, si tu souhaites être évalué, d'obtenir 2 ECTS supplémentaires sur ton semestre.

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT D'OUVERTURE (UEO)

Les UEO participent à la construction et à la personnalisation de ton parcours de formation. Elles te permettent de compléter tes connaissances et compétences.

Elles sont obligatoires en première, deuxième et troisième année de licence, peuvent se dérouler en présentiel et/ou en distanciel et ont une valeur de 2 ECTS.

Consulte notre catalogue sur :
<http://t.univ-reunion.fr/3073>



ME PROFESSIONNALISER

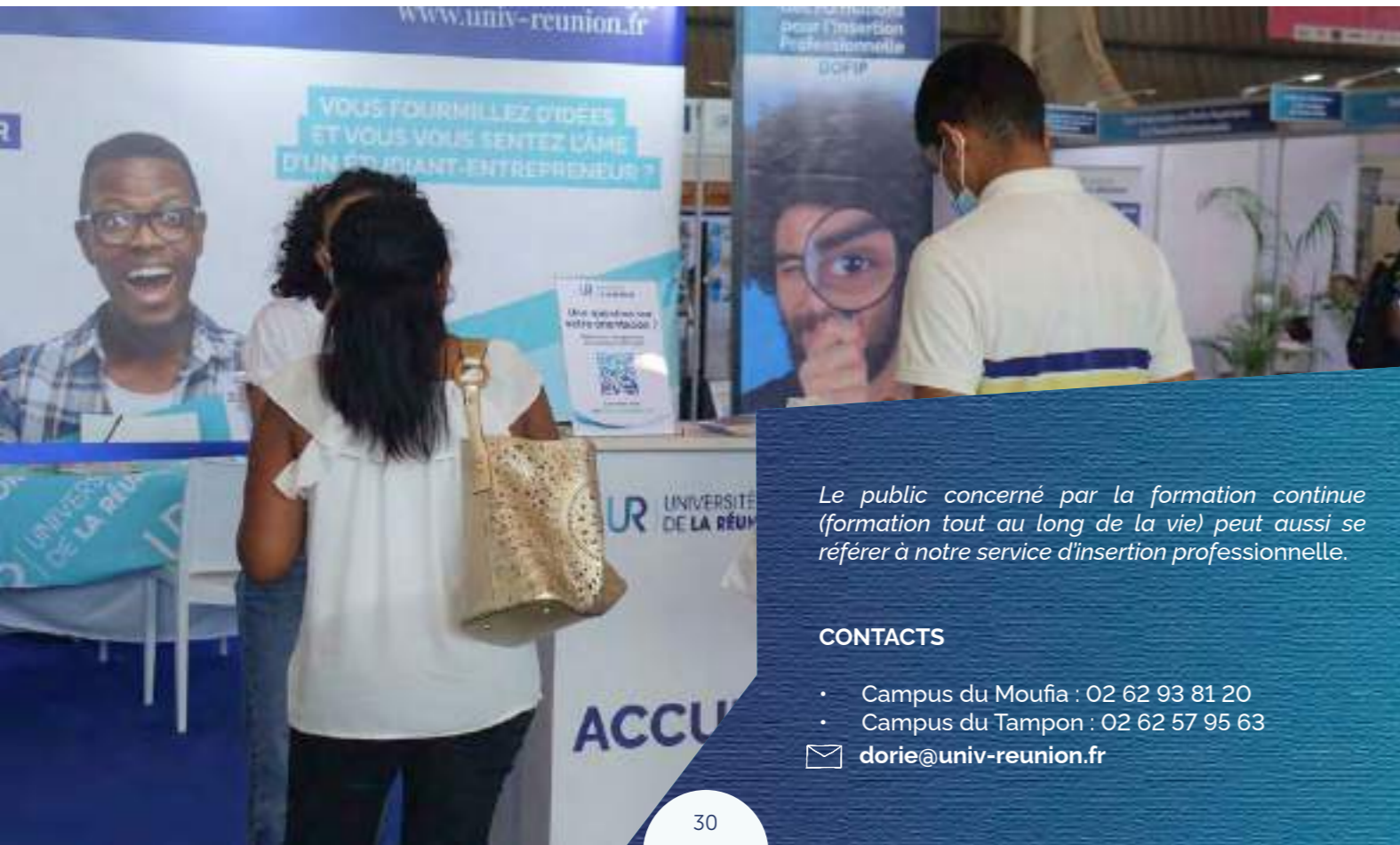
À LA RECHERCHE D'UN STAGE, D'UN EMPLOI OU ENCORE D'UN CONTRAT EN ALTERNANCE

Les services d'aide à l'insertion professionnelle sont présents sur tes sites et campus pour t'accompagner dans tes démarches.

Tu peux aussi te référer à notre site internet et à nos réseaux sociaux pour y retrouver toutes nos offres.

APPRENDRE À VALORISER SES COMPÉTENCES, RÉDIGER UNE LETTRE DE MOTIVATION, SIMULER UN ENTRETIEN D'EMBAUCHE

Tu auras tout au long de l'année la possibilité de participer à des ateliers, forums, ou rencontres avec des professionnels pour t'accompagner dans ton projet professionnel.



Le public concerné par la formation continue (formation tout au long de la vie) peut aussi se référer à notre service d'insertion professionnelle.

CONTACTS

- Campus du Moufia : 02 62 93 81 20
- Campus du Tampon : 02 62 57 95 63

✉ dorie@univ-reunion.fr

PARTIR À L'ÉTRANGER

DES PROGRAMMES D'ÉCHANGES À L'INTERNATIONAL

Grâce aux partenariats de notre service des Relations Internationales, tu as la possibilité de réaliser quelques mois, un semestre ou même une année entière en mobilité. Ta mobilité fait partie intégrante de ton cursus universitaire, tu pourras donc valider ton année ou obtenir ton diplôme en suivant les cours de ton établissement d'accueil. Tu peux bénéficier d'aides financières à la mobilité.



Retrouve nos programmes de mobilité sur : www.univ-reunion.fr/international.fr



L'INTERNATIONAL SUR TON CAMPUS

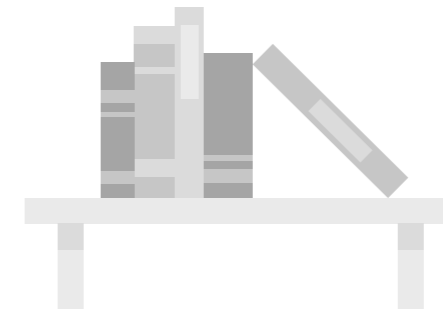
Mieux t'informer sur les programmes d'échanges, te préparer à ta mobilité, rencontrer des étudiants internationaux, c'est possible depuis ton campus. En fonction de tes envies, tu pourras te rapprocher d'associations étudiantes, participer à nos événements (semaine internationale, rencontres, erasmus days...).

TRAVAILLER À L'ÉTRANGER

Envie de tenter ta chance à l'étranger ?

Des offres d'emplois et de stages à l'international sont disponibles sur notre site web. Une opportunité pour toi d'enrichir ton parcours professionnel et personnel !

Développer mes compétences



Certifier mes compétences numériques 34

Apprendre une nouvelle langue 35

Entreprendre 36

S'engager dans un projet 37



CERTIFIER SES COMPÉTENCES NUMÉRIQUES

CERTIFIE TES COMPÉTENCES NUMÉRIQUE AVEC PIX

PIX est une plateforme en ligne pour développer et certifier ses compétences numériques. Il est possible de s'auto-former avec le site PIX ou de suivre des cours à l'université.

Une adresse mail personnelle suffit pour s'inscrire sur PIX.

Cette plateforme te permet de tester 5 domaines généraux dans le numérique, pour un total de 15 compétences. Chaque essai pour une compétence t'accorde un niveau de 1 à 8.

Ce niveau évolue selon le développement de votre compétence. La certification atteste de ton niveau en t'attribuant un certain nombre de pix.

Pour passer la certification tu devras obligatoirement tester 5 compétences sur le site.

Il est possible de refaire un test, mais seulement après le laps de temps indiqué, afin de retravailler la compétence et d'améliorer votre niveau.

 <http://t.univ-reunion.fr/3481>



APPRENDRE UNE NOUVELLE LANGUE

Tu souhaites apprendre une nouvelle langue, améliorer ou certifier ton niveau ? C'est possible ! À l'université, différentes structures t'accompagnent selon ton besoin et ton projet !

La Maison des Langues (MDL) est une structure accessible à tous, présente sur les deux campus du Moufia et du Tampon. Elle travaille en collaboration avec la Direction des Relations internationales afin de mettre en place différentes activités.

Grâce à la Maison des Langues, tu peux préparer et passer une certification de langues ou obtenir un Diplôme Universitaire dans une langue étrangère (anglais, arabe, malgache..)

Les certifications sont fortement conseillées si tu souhaites effectuer une mobilité, et sont un véritable plus à ajouter à ton CV pour ton insertion professionnelle.

 www.univ-reunion.fr



L'INSTITUT DE L'ILLETTRISME (ILLETT)

L'ILLET accueille les étudiants désireux de se former à la recherche de terrain. Il encadre des travaux de Master en Linguistique, créolistique, didactique au service de l'illettrisme et de l'innumérisme ainsi que des Services Civiques en partenariat avec l'Observatoire de la Vie Étudiante (OVE). Il apporte son soutien théorique et pratique aux demandes de stage.

L'INSTITUT CONFUCIUS DE LA RÉUNION (ICR)

L'ICR est une plateforme de coopération franco-chinoise entre l'Université de La Réunion et l'Université Normale de Chine du Sud. Présent sur les campus universitaires du Moufia et sur le campus de l'IUT à Terre-Sainte, l'ICR te propose aux étudiants des cours de langues et de culture chinoises.

ENTREPRENDRE

Envie de te lancer dans la création d'entreprise ? On t'accompagne !



Grâce à un ensemble d'actions et de ressources, initie-toi à l'entrepreneuriat avec le Service Entrepreneuriat Étudiant de La Réunion, labellisé PÉPITE, sensibilise-toi à la création de projets, ou forme-toi en passant l'un de nos diplômes universitaires.

LE STATUT NATIONAL ÉTUDIANT ENTREPRENEUR

Il te permet de construire et développer ton projet d'entreprise en bénéficiant d'un accompagnement approfondi : tutorat, développement de ton réseau, accès à un espace de coworking, aménagement de ton emploi du temps.

PÉPITE (PÔLE ÉTUDIANT POUR L'INNOVATION LE TRANSFERT ET L'ENTREPRENEURIAT)

PÉPITE est un dispositif initié en 2014 par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche afin de favoriser l'esprit d'entreprendre et d'accompagner les projets de tous les étudiants et jeunes diplômés de l'enseignement supérieur.

✉ pepите-reunion@univ-reunion.fr



S'ENGAGER DANS UN PROJET

MONTER UN PROJET

Tu as une idée de projet étudiant en lien avec les domaines de la culture, du sport, de l'environnement, de la solidarité ou encore de l'engagement citoyen ? Tu penses que ton projet peut avoir un impact positif sur le campus et ses étudiants ?

Le Fond de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE) est peut-être la solution !

Notre service dédié à la Vie Étudiante peut t'accompagner pour t'aider à constituer ton dossier, et t'orienter vers les services pouvant appuyer ton projet.

✉ subventions-ve@univ-reunion.fr

LES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

Pour vivre pleinement ton expérience étudiante, tu peux rejoindre une des nombreuses associations étudiantes présentes sur nos campus. Quelles soient sportives, culturelles ou citoyennes, les associations contribuent à ton intégration, te permettent de développer des compétences, d'acquérir de l'expérience, bref de t'épanouir !

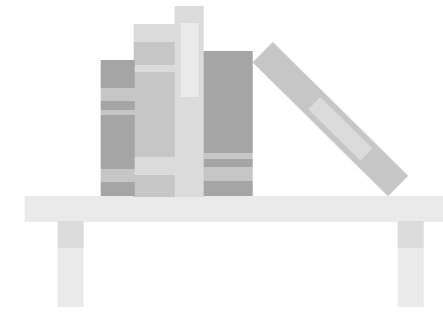
TRAVAILLER À L'ÉTRANGER

Tout au long de ton cursus, tu auras plusieurs occasions de partager ton expérience : devenir ambassadeur ou ambassadrice de l'établissement auprès des lycéen·nes, t'engager comme tuteur·trice auprès des autres étudiants, parrainer un étudiant international grâce au Buddy System...

Toutes les informations sont à retrouver sur :

👉 <http://t.univ-reunion.fr/3235>

Ma vie étudiante



Me loger, me restaurer

40

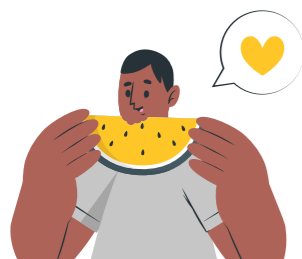
Ma santé

41

Nous contacter

42





ME LOGER, ME RESTAURER

Des aides financières peuvent t'être accordées en fonction de ta situation : Aide au logement, VISALE, Chèque énergie, aide régionale.

N'hésite pas à participer à nos événements comme la bourse aux livres ou notre foire aux dons pour t'équiper à moindre coût !

Le bon plan

Faire ses courses en se faisant plaisir et en respectant son budget, c'est possible avec les épiceries solidaires. Présentes sur les campus du Moufia et du Tampon, elles sont une bonne alternative aux supermarchés traditionnels.

En cas de difficultés, l'assistante sociale (p.41) peut te délivrer un bon alimentaire à utiliser dans ton épicerie solidaire.

SE LOGER

Pour ta recherche de logements, de nombreuses possibilités s'offrent à toi. Le Crous de La Réunion et de Mayotte est l'une d'entre elles. Les logements en résidence universitaire sont équipés et aménagés. Ces logements sont attribués sous réserve de places disponibles. Pour faire une demande de logement ou en savoir plus, rdv sur le site internet du Crous.

 www.crous-reunionmayotte.fr

→ La colocation, les agences immobilières sont une alternative aux résidences universitaires. Nombreuses sont les agences et ou site de locations où tu pourras trouver ton logement. Attention toutefois à ne pas t'y prendre trop tardivement !

 <http://t.univ-reunion.fr/3481>

SE RESTAURER

Toujours situés à proximité ou directement dans les campus, les restaurants universitaires proposent des solutions variées de restauration : à emporter, snack, restaurants traditionnels, cafétéria. Pour aider les étudiants à se restaurer de manière équilibrée et à prix accessibles sur les campus, des repas à 1 euro pour les boursiers ou en situation de précarité constatée, et 3,30 euros pour les non boursiers sont proposés. Pour régler tes repas dans les restaurants universitaires, tu devras te créer un compte "IZLY", que tu pourras "alimenter" en quelques clics. Une fois ton compte rechargé, tu pourras payer sans contact depuis l'application mobile ou ta carte étudiante, et bénéficier de tarifs avantageux.

 www.crous-reunionmayotte.fr

MA SANTÉ

Ton service de santé étudiante t'accompagne au quotidien dans tes démarches de santé.

UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS À TA DISPOSITION

Psychologues, diététiciens, gynécologues, infirmiers...

Tout au long de l'année et gratuitement bénéficie de consultations de médecine générale ou de consultation de prévention, (diététique, contraception, addictions) adaptée à ton besoin.

DES ATELIERS BIEN-ÊTRE

Apprendre à mieux gérer son stress, se détendre, prendre soin de soi et de sa santé... Des actions de prévention et des ateliers bien-être sont mis en place toute l'année pour te permettre de t'épanouir sur tes campus !

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Difficultés temporaires, situation personnelle ou familiale préoccupante, isolement ? Une assistante sociale t'accueille et est à ton écoute sur rendez-vous. Les étudiants des campus de Terre-Sainte et du Tampon peuvent aussi bénéficier d'un suivi personnalisé à distance.

Pour prendre rendez-vous :

 <http://t.univ-reunion.fr/3482>

HANDICAP

Tu souffres d'une maladie invalidante ou d'un handicap permanent, provisoire, visible ou invisible ? L'université t'accompagne et te propose d'aménager tes études et/ou tes examens pour favoriser ta réussite.

1 Rends-toi chez ton médecin pour qu'il te remplisse un formulaire à remettre aux médecins de ton service de santé, et prépare tes documents à l'avance

2 Prends un rendez-vous dans ton Service de Santé

3 Au cours de la consultation, le médecin rédige un avis médical et propose **les aménagements les plus adaptés à ta situation**. La mission handicap des étudiants et le service de scolarité valident et décident de la mise en place de ces aménagements

→ Une université inclusive et égalitaire

Des dispositifs en faveur de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les discriminations sont mis en place dans l'établissement.

Sensibilisation contre le harcèlement, prévention contre les violences sous toutes ses formes, défense de l'égalité sur les campus et au-delà... Si tu as besoin d'un accompagnement, le service égalité est là pour toi !

NOUS CONTACTER

→ Art & culture

- Campus du Moufia : 0262 93 80 91
- Campus du Tampon : 0262 57 91 67
culture@univ-reunion.fr

→ Bibliothèques Universitaires

- Campus du Moufia :
BU Saint-Denis Droit-Lettres :
0262 93 83 83
BU Sciences : 0262 93 86 04
- Site de Bellepierre :
BU Éducation : 0262 90 43 18
- Campus du Tampon :
BU Tampon : 0262 57 95 67
- Campus de Terre-Sainte :
BU de Terre-Sainte : 0262 70 98 31

→ Écoles doctorales

- Sciences Humaines et sociales :
edlsh@univ-reunion.fr
- Sciences, Technologies et Santé :
edsts@univ-reunion.fr

→ Entrepreneuriat

- Site du Parc Technologique
Universitaire : 0262 93 82 78
pepite-reunion@univ-reunion.fr

→ Institut Confucius

- Campus du Moufia : 0262 93 87 84
institut-confucius@univ-reunion.fr

→ Institut de l'Illettrisme

- Campus du Moufia : 0262 93 80 80
illettr@univ-reunion.fr

→ Maison des langues

- Campus du Moufia : 0262 93 83 17
- Campus du Tampon : 0262 57 94 40
maisondeslangues@univ-reunion.fr

→ Orientation et insertion

- Campus du Moufia : 0262 93 81 20
- Campus du Tampon : 0262 57 95 63
dorie@univ-reunion.fr

→ Reprographie

- Campus du Moufia :
repro@univ-reunion.fr
- Campus du Tampon :
reprosud@univ-reunion.fr

→ Scolarité générale

- Campus du Moufia : 0262 93 80 91
- Campus du Tampon : 0262 57 91 67

→ Service de santé

- Campus du Moufia : 0262 93 84 00
medecine.preventive-nord@univ-reunion.fr
- Campus du Tampon : 0262 57 95 62
medecine.preventive-sud@univ-reunion.fr

→ Sport

- Campus du Moufia : 0262 93 80 91
- Campus du Tampon : 0262 57 91 67
suaps@univ-reunion.fr

→ SVEC

- Campus du Moufia : 0262 93 80 01
- Campus du Tampon : 0262 93 81 38
svec@univ-reunion.fr

GLOSSAIRE

- **BU** : Bibliothèques Universitaires
- **COMPOSANTES** : Écoles, Facultés, Instituts
- **DEPF** : Direction des Études et du Pilotage des Formations.
Le service de scolarité
- **ECTS (Crédits)** : Unités de validation qui te permettent d'obtenir ton diplôme. Les ECTS sont reconnues en France et en Europe
- **UFR** : Unité de formation et de recherche. Ce sont les facultés

→ **Contactez un enseignant, un gestionnaire, un responsable pédagogique...**
Un annuaire numérique est consultable sur : www.univ-reunion.fr



UR | UNIVERSITÉ
DE **LA RÉUNION**



WWW.UNIV-REUNION.FR

Ne pas jeter sur la voie publique